

le monde, entre autres dans les pays occidentaux et en Europe centrale et orientale, elles tendent à augmenter en certains endroits tel le bassin Asie-Pacifique. La modernisation de l'armement suit cette tendance. Hormis le cas de la Grèce et de la Turquie, les zones du Moyen-Orient et de l'Asie ont reçu, en 1994, les transferts les plus importants en armes conventionnelles. En outre, des États tels que le Brésil, le Pakistan, l'Inde ou la Corée du Nord investissent dans le développement de leurs programmes de recherche nationaux (principalement les technologies servant à la production de missiles). Pour leur part, les grandes puissances, et au premier rang les États-Unis, maintiennent leur avance sur le plan militaire en développant des technologies très coûteuses dans des domaines de pointe comme celui des armes intelligentes (autoguidées et fonctionnant à l'infrarouge), des défenses antimissiles, des avions de chasse «furtifs» ou des réseaux de communication instantanée par satellite pour les besoins de repérage de l'armée de terre, de ciblage de l'armée de l'air et de navigation de la marine. Ces technologies furent en partie déjà mises à l'épreuve durant la guerre du Golfe qui a démontré la supériorité des technologies américaines dans le domaine militaire. Ce résultat n'est d'ailleurs pas étranger au fait que 55% du marché mondial des exportations d'armes est contrôlé par les États-Unis.

- Le contrôle des armements demeure toujours une priorité pour freiner l'élan des progrès technologiques dans la perfection et la prolifération des armes<sup>31</sup>. Il serait trop long ici d'analyser chacune des négociations qui concernent différentes catégories d'armement. Mentionnons simplement les traités qui paraissent les plus importants. Dans la catégorie des armes nucléaires, les traités de réduction des armements stratégiques START I et START II, qui élimineront un nombre significatif d'ogives et de missiles appartenant aux États-Unis et à l'ex-URSS (START I a été ratifié en 1994, START II est en pourparlers); un accord mondial qui interdirait toute production de matériels fissiles (non ratifié); le traité ABM de 1972 et dont l'importance est centrale encore aujourd'hui puisqu'il prévient le déploiement de défenses anti-missiles stratégiques (en tentative de renégociation); le Traité de non-prolifération TNP qui gère le commerce nucléaire et contraint les pays signataires à ne pas développer la capacité de construire la bombe (reconduit en avril 1995; et un traité qui proscrirait les essais nucléaires parmi les pays qui possèdent la bombe (en cours de négociation). On retrouve aussi, dans les autres catégories d'armes, la Convention internationale de 1993 sur les armes chimiques (en instance de ratification); la Convention de 1972 sur les armes biologiques (en cours de révision); la Convention de 1981 sur les armes inhumaines et sur le déminage (en renégociation); et le traité de réduction des armes conventionnelles en Europe FCE (en vigueur depuis 1991). En outre, de nombreuses mesures sont prises afin de contrôler les exportations dites sensibles dans le domaine des